

	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	\boxtimes	Back-office - Options
\boxtimes	Négociation - Dérivés sur actions et indices	\boxtimes	Technologie
	Back-office - Contrats à terme	\boxtimes	Réglementation
	_		MCeX

CIRCULAIRE 7 octobre, 2009

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL TriStar Oil & Gas Ltd. (TOG) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES <u>MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE).</u> CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent confirmer que le retrait de la cote à la Bourse de Toronto des actions ordinaires de TriStar Oil & Gas Ltd. (« TriStar ») a eu lieu à la fermeture du marché le 5 octobre 2009. Suite au plan d'arrangement entre TriStar et Petrobank Energy and Resources Ltd. (« Petrobank »), le livrable pour les options a été ajusté comme suit : 375,00 \$CA; 39 actions ordinaires de PetroBakken Energy Ltd. (« PetroBakken ») et un montant en espèces représentant 0,89 action ordinaire de PetroBakken. Pour plus de détails, veuillez vous référer à la circulaire de la bourse no. 159-2009 ou à l'avis aux membres de la CDCC no. 2009-115 datés du 5 octobre 2009.

Le montant en espèces est fixé à 30,79 \$CA représentant 0,89 action ordinaire de PetroBakken

Par conséquent, le livrable (symbole TOQ) est composé de :

- 1- 375,00 \$CA*;
- 2- 39 actions ordinaires de PetroBakken (PBN);
- 3- 30,79 \$CA* représentant 0,89 action ordinaire de PetroBakken.

*La portion en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option et ne variera pas par rapport aux changements de prix des titres également inclus dans le livrable.

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Circulaire no : 164-2009 Page 2

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Brian Gelfand

Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no: 164-2009